

Fiche signalétique - Enquêtes / Sources

Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT)

Description

Statistique annuelle des naissances, des mariages, des divorces, des décès, des reconnaissances de paternité, des adoptions, des partenariats enregistrés et dissous, des changements de sexe dans le registre de l'état civil. BEVNAT est l'une des principales statistiques permettant de suivre l'évolution du mariage et de la famille en Suisse. Elle fournit en outre des données de référence utiles aux scénarios démographiques et au calcul d'indicateurs démographiques.

Disponible depuis:

1969 (naissances, décès, mariages, divorces), 1979 (reconnaissances de paternité, adoptions) et 2007 (partenariats enregistrés et dissous). Les résultats annuels définitifs sont généralement disponibles à partir du mois de juillet de l'année suivant celle de référence. Des données historiques sont disponibles depuis 1801 (mariages), 1803 (naissances et décès), 1876 (divorces), 1898 (légitimations), 1931 (reconnaissances de paternité), 1974 (adoptions), 2018 (adoptions de l'enfant biologique du partenaire) et 2022 (changements de sexe inscrits dans le registre de l'état civil, mariages entre personnes de même sexe et divorces).

Type d'enquête:

BEVNAT est un relevé exhaustif du registre de l'état civil Infostar de l'Office fédéral de l'état civil (OFEC).

Univers de base et unités d'enquête:

personnes de la population résidante permanente

Variables relevées:

mouvement naturel de la population (naissances, décès, mariages, divorces, reconnaissances de paternité, adoptions, partenariats enregistrés, partenariats dissous, changements de sexe dans le registre de l'état civil) par:

- sexe;
- âge;
- état civil;
- nationalité;
- commune de résidence (domicile principal).

Méthodologie

Degré de régionalisation:

commune

Périodicité:

annuelle; résultats provisoires mensuels disponibles

Période de référence:

année civile

Qualité des données statistiques:

les naissances, mariages, divorces et décès survenus à l'étranger de personnes ayant leur domicile permanent en Suisse ne sont pas saisis de manière exhaustive. A partir de 2011, les divorces survenus en Suisse concernant deux personnes de nationalité étrangère ne sont pas tous saisis (si aucune des personnes concernées ne possède la nationalité suisse, la dissolution n'est enregistrée dans Infostar que si leurs données sont disponibles dans le système).

Dernières révisions générales du contenu de l'enquête en 1987, 1998, 2002, 2007 Politique de révision (partenariats enregistrés, partenariats dissous), 2011 (divorces). Depuis 2001 et 2022 (changements de sexe inscrit dans le registre de l'état civil), ne sont relevés que les naissances, les mariages et les décès dont la personne de référence est domiciliée de manière permanente en Suisse. Mais depuis cette date, les mariages conclus entre une femme ayant son domicile permanent en Suisse et un homme domicilié à l'étranger sont désormais relevés. Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (RS Bases légales 431.012.1) Office fédéral de la statistique (OFS) Organisation Section démographie et migration DEM Espace de l'Europe 10 CH-2010 Neuchâtel Suisse Tél. +41 58 46 36711 info.dem@bfs.admin.ch